

// Avenues de Chanzy et de Paris



EXPÉRIMENTATION CITOYENNE DE VOIES BUS-VÉLOS



// Favoriser les mobilités douces : l'agglomération lavalloise s'engage

« Cette ambition s'inscrit dans la stratégie régionale des mobilités, qui prévoit à horizon 2030 de multiplier par près d'une fois et demie l'usage des transports collectifs, par quatre celui du vélo et par trois la pratique du covoiturage. »

Rejoindre son lieu de travail, emmener ses enfants à l'école, faire des achats, rendre visite à des proches, se divertir ou pratiquer un sport : dans la vie de tous les jours, nous avons tous de multiples occasions de nous déplacer.

La politique de mobilités de Laval Agglomération vise à adapter les déplacements aux besoins des usagers, avec des temps de parcours optimisés, à des coûts limités et dans les meilleures conditions de sécurité. Le territoire se doit aussi de répondre aux défis climatiques et participer à son échelle à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Cet enjeu majeur, Laval Agglomération entend le relever par le développement d'une offre plurielle et accessible des modes de déplacements. L'objectif : proposer des alternatives à la voiture individuelle et privilégier les mobilités durables. A la clé, un territoire apaisé où les différents modes de transports cohabitent et se complètent. Si la voiture demeure le moyen incontournable pour se déplacer dans un temps raisonnable pour un certain nombre des citoyens, le covoiturage, le vélo et les transports en commun apparaissent comme les principaux leviers permettant de concilier efficacité et durabilité.



LES CHIFFRES-CLÉS

117 000 habitants

34 communes

15 000 abonnés au réseau TUL

70 bus

40 kilomètres d'aménagements cyclables

300 vélos à assistance électrique (VAE)

100 vélos en libre service (VéliTUL)

Les trois leviers de la mobilité durable

Le covoiturage

Véritable opportunité pour améliorer la qualité de vie et répondre aux enjeux de la mobilité du quotidien, le covoiturage offre la possibilité de se déplacer aux personnes qui n'ont pas de véhicule personnel, qui ne peuvent conduire et où l'offre de transports collectifs ne répond pas aux besoins individuels. Praticué régulièrement pour les trajets domicile-travail, le covoiturage permet également aux salariés de faire de substantielles économies.

Pour faciliter et encourager sa pratique, Laval Agglomération a noué un partenariat avec Klaxit, dont l'application met en relation les covoitureurs et leur permet de bénéficier d'avantages. Concrètement, les passagers voyagent gratuitement et les conducteurs reçoivent 2€ minimum par trajet et par personne transportée. Déployée depuis juin 2021 auprès des employeurs publics et privés, la solution est désormais accessible à tous depuis janvier 2022.

Les transports en commun

Accessibles au plus grand nombre, les transports en commun permettent de réduire considérablement la pollution urbaine. Afin d'encourager leur usage, Laval Agglomération a rendu l'ensemble du réseau gratuit les week-ends et les jours fériés. Une mesure qui concerne également les vélos en libre-service VéliTUL et le service de transport à la demande Tulib.

Avec la volonté de faciliter les déplacements au quotidien des 15 000 abonnés au réseau, l'agglomération a par ailleurs développé une nouvelle version de l'application TUL. Ce service digital permet aux usagers de rechercher des itinéraires, connaître les horaires des prochains passages, la disponibilité des stations vélos ou encore l'état du trafic. En parallèle de ces mesures qui visent à augmenter le nombre d'usagers, le réseau TUL est en veille sur les solutions ayant un moindre impact sur l'environnement dans le cadre du renouvellement de la flotte de véhicules.

Le vélo

Parce qu'il est aussi bon pour la santé que pour la planète, le vélo est un levier majeur pour répondre aux enjeux de mobilité. Laval Agglomération encourage de longue date sa pratique par des mesures concrètes, comme l'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique proposée jusqu'au 1^{er} juillet 2022. Le parc de vélos électriques à la location s'est pour sa part étoffé et propose aujourd'hui 300 VéLA à louer pour une durée allant jusqu'à 18 mois. Les adeptes du vélo « traditionnel » sont également concernés avec 100 Vélitul en libre-service, gratuits les week-ends et jours fériés. Quant aux cyclistes disposant de leur propre vélo, l'agglomération a installé à leur intention trois abris sécurisés, situés près de la gare SNCF et dans le quartier Ferrié. Accessibles 24h/24 et 7j/7, sur abonnement ou à partir d'un euro par jour, ils permettent de passer facilement du vélo à un autre mode de déplacement.

// Les objectifs et principes d'aménagement sur deux axes majeurs de circulation

Avant la mise en place de l'expérimentation en juillet 2021, voitures et cyclistes étaient obligés de cohabiter sur ces grands axes routiers, les rendant dangereux pour tous les usagers de la route. Les avenues de Chanzy (Laval), la rue de Bretagne (Laval) et l'avenue de Paris (Saint-Berthevin) ont fait l'objet d'aménagements avec la création de voies bus-vélos pour répondre à deux principaux objectifs :

1. Améliorer les vitesses du transport en commun

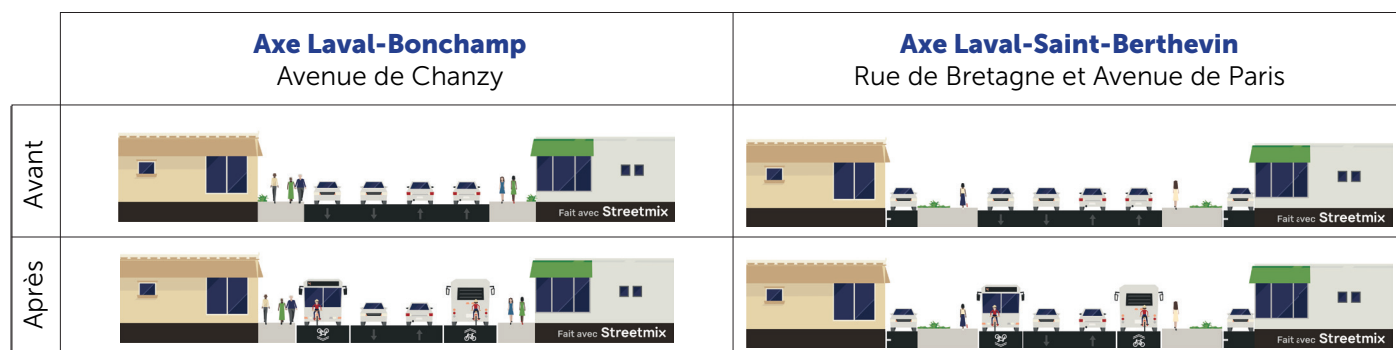
L'objectif est ici de renforcer le cadencement des bus sur le tronçon de Chanzy et d'augmenter l'offre de transport sur celui de Saint-Berthevin. La navette "K express", avec un bus toutes les 30 mn dans les deux sens en heure de pointe, est mise en service en septembre 2021.

2. Traiter les discontinuités cyclables entre Laval-Bonchamp et Laval-Saint-Berthevin

Sur l'axe Laval-Bonchamp, les aménagements cyclables s'arrêtaient au niveau du carrefour Saint-Melaine en provenance de Bonchamp pour rejoindre les aménagements réalisés par la ville de Laval au niveau du carrefour Félix Grat. Il en était de même entre la rue de Bretagne et la commune de Saint-Berthevin.

Les aménagements réalisés sur les avenues de Chanzy et de Paris

Depuis la mi-juillet 2021, deux des quatre voies existantes sont dédiées au partage de la route pour les bus et les vélos. Ces aménagements de voirie se caractérisent par un marquage au sol de peinture jaune, rue de Bretagne (Laval) et avenue de Paris (Saint-Berthevin) ainsi que le long de l'avenue de Chanzy (Laval).



// Expérimentation citoyenne

Avenues de Chanzy et de Paris, phase 1

Dès le début du projet en juillet 2021, Laval Agglomération a souhaité associer les habitants à l'évaluation du dispositif considéré comme évolutif.

Les premiers ajustements réalisés sur les voies bus-vélos

Les premiers retours des usagers et une phase d'évaluation menée en septembre 2021 par les agents techniques (vidéos, comptages de véhicules, calcul du temps de parcours, constats visuels) ont conduit à la réalisation des premiers ajustements pour éviter les ralentissements à l'approche de giratoires, améliorer la signalétique ou encore renforcer la sécurité des cyclistes. En voici quelques exemples :

Bretagne-Paris

- Remise à la circulation de tous les véhicules sur 20 mètres de la branche d'accès au giratoire «Millénium» puis étendu à tous les giratoires.
- Marquage vélo pour inviter les cyclistes à prendre le trottoir et passage piéton pour traverser le giratoire.

Chanzy

- Ajout de flèches de rabattement et suppression de flèches blanches «tout droit».
- Synchronisation des feux pour réduire le temps de parcours.
- Ajout d'un panneau de présignalisation en amont du carrefour rue du colonel Heulot.

Constats et pistes d'amélioration

Après huit mois de mise en place de l'expérimentation, les premiers enseignements sont les suivants :

Les comptages ne font pas apparaître d'évolution notable de la circulation automobile. A titre d'exemple, 1 120 véhicules fréquentent l'axe Bretagne-Paris en heure de pointe contre 1 150 avant l'expérimentation (chiffre octobre 2021). Une augmentation de la fréquentation des cyclistes de 25 % en heure de pointe. Une augmentation de la fréquentation de la navette "K express" avec en moyenne 250 voyages par semaine dont un tiers le week-end.

Les améliorations envisagées portent notamment sur la signalétique et le traitement des giratoires :

Une signalétique optimisée par le marquage du pictogramme vélo sur les giratoires, le renforcement du marquage des fins de voies bus-vélo et l'adaptation des giratoires permettant de fluidifier le trafic sont les principaux axes identifiés pour améliorer le dispositif.

Chronologie de la démarche

2017 : études préalables (bureau d'études SCE) pour identifier des corridors potentiels de voies réservées

Date/période : proposition d'une démarche d'expérimentation auprès des communes concernées en concertation avec les services de l'Etat, le Département et le CEREMA*

Mai-juin 2021 : état des lieux par les services techniques (comptages, vidéos, constats visuels...)

3 juillet 2021 : annonce de la mise en place de l'expérimentation dans le magazine de Laval Agglomération et le journal de la ville de Laval, information aux riverains

15 juillet : mise en place de la nouvelle signalétique sur les deux axes

26 juillet 2021-août 2021 : 250 mails d'usagers reçus sur espacepublic@agglo-laval.fr pour un premier retour d'expérience

Septembre 2021 :

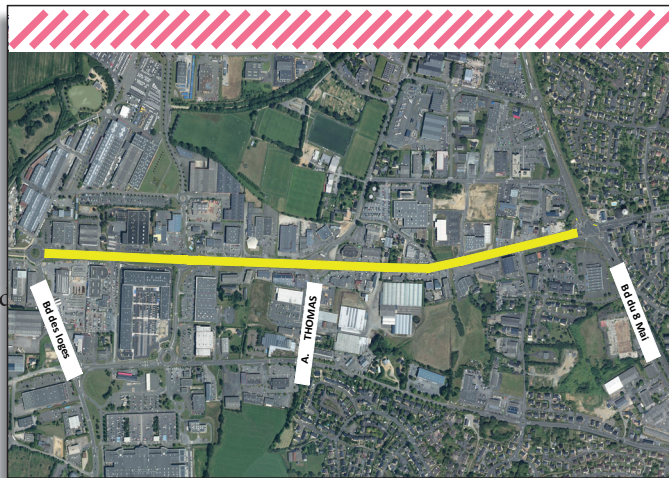
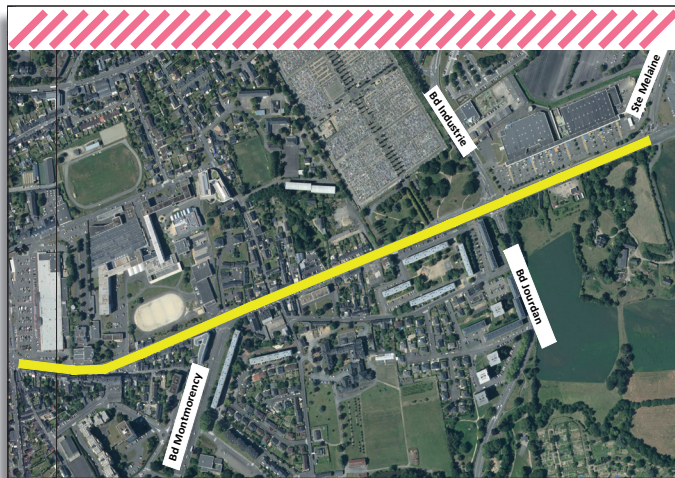
- Présence renforcée des agents techniques pour les observations de terrain
- Réalisation des premiers ajustements des aménagements
- Création d'une navette express sur l'axe Laval-Saint-Berthevin

Novembre-décembre :

- 5 novembre : lancement d'une enquête de satisfaction via un questionnaire en ligne auprès des usagers
- Communication : magazine et actualité sur le site internet de la collectivité
- 8 novembre : première réunion publique «habitants»
- 29 novembre : deuxième réunion publique «commerçants»
- du 5 novembre au 15 décembre : 5 300 réponses à l'enquête de satisfaction

7 mars 2022 : communication sur les résultats de l'enquête de satisfaction et annonce d'une étude complémentaire pour répondre aux préoccupations exprimées (magazine de Laval Agglo et journal de la ville de Laval)

14 mars 2022 : article sur les résultats de l'enquête sur le site www.agglo-laval.fr



Les tronçons réaménagés pour libérer une voie aux bus et aux vélos représentent respectivement 1,3 kilomètre sur l'axe Laval-Bonchamp et 1,6 kilomètre sur l'axe Laval-Saint-Berthevin.

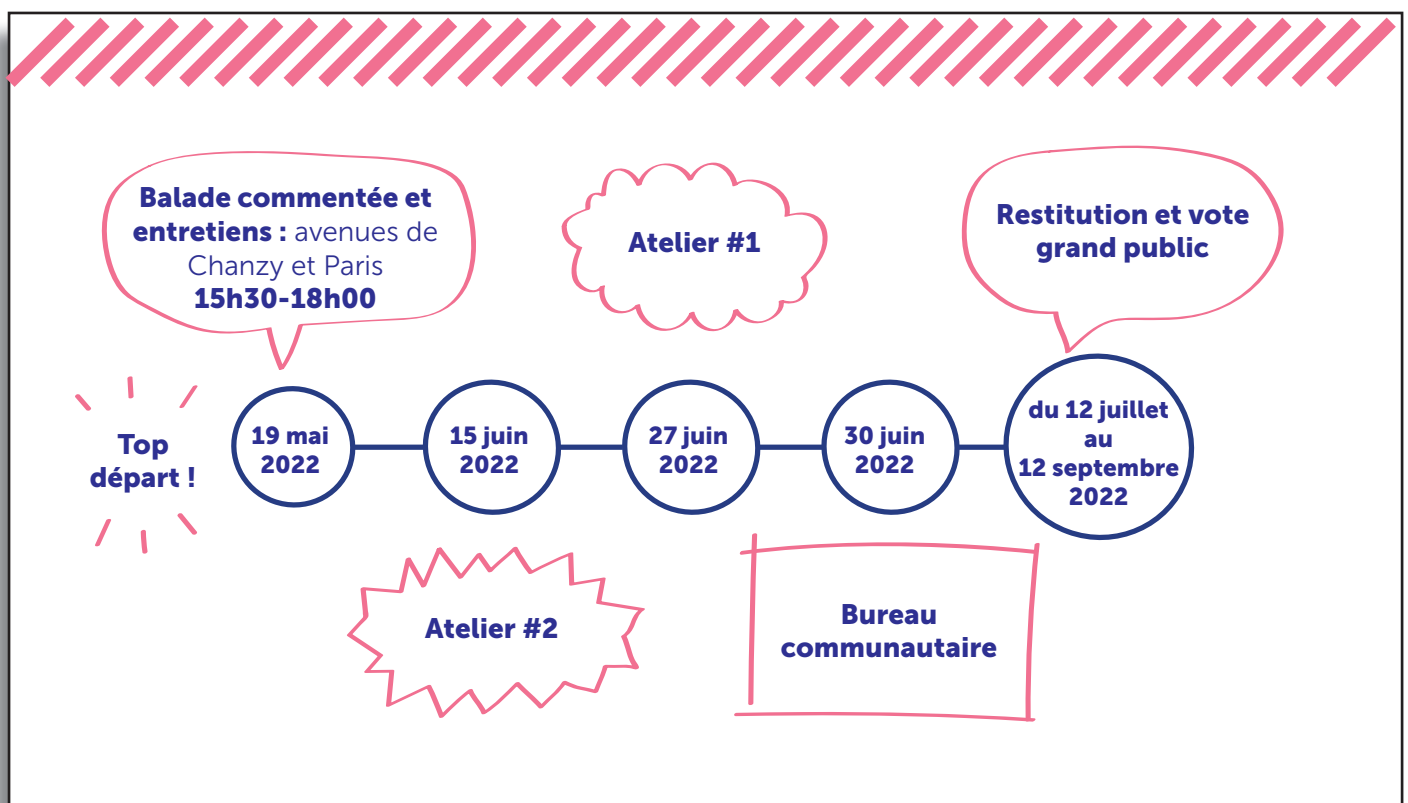
// Expérimentation citoyenne Avenues de Chanzy et de Paris, phase 2

La démarche d'expérimentation des voies bus-vélos sur ces deux axes stratégiques de l'agglomération prend une nouvelle dimension s'appuyant sur l'expérience des habitants dans une démarche novatrice de design de service.

De mai à juillet 2022, un panel d'usagers va en effet contribuer à l'évaluation de ces aménagements réalisés en 2021.

Au terme de cette phase exploratoire, des scénarios d'amélioration seront soumis au vote de la population de Laval Agglomération pour améliorer durablement le partage de la route.

Printemps-été 2022 :
les habitants imaginent de nouvelles solutions



// Les mobilités durables au cœur du projet de territoire

Repensée en lien étroit avec l'aménagement du territoire, la politique de déplacements de Laval Agglomération privilégie les modes alternatifs à la voiture et conduit à une diversification des modes de transport. Guidé par la feuille de route 2020-2026 votée par les élus communautaire en 2021, le développement des mobilités durables s'inscrit plus largement dans une ambition d'assurer un développement dynamique, durable et équilibré du territoire.

Les priorités de la feuille de route 2020-2026 en matière de mobilités

- Favoriser la multimodalité sur le territoire pour offrir des alternatives à la voiture
- Renforcer l'offre de transports en commun de manière équilibrée sur tout le territoire en misant sur des énergies non polluantes
- Développer les voies cyclables et piétonnes ainsi que les équipements de type parking à vélo sécurisé
- Développer des aires de covoiturage et les trajets domicile-travail en autopartage
- Renforcer les connexions avec le train et faire de la gare TGV de Laval la connexion principale vers l'extérieur
- Développer une offre cyclo famille en connexion avec les voies vertes, "Vélo Francette"
- Permettre un accès cyclable aux terminus des lignes de bus pour les communes de la deuxième couronne.



CONTACT

espacepublic@agglo-laval.fr

02 43 49 43 14

@LavalAgglo

Laval Agglo

10 ACTIONS PHARES

1. Gratuité des bus le week-end et les jours fériés.
2. Application digitale TUL pour faciliter les trajets quotidiens (itinéraires, horaires, info trafic...).
3. Mise en place d'un système de priorité feux pour les bus.
4. Une voie réservée au transport en commun est prévue sur la future Place du 11 novembre, rue de Strasbourg.
5. Prolongation de l'expérimentation de la gratuité de l'A81 pour éviter de passer par le centre de l'agglomération.
6. Dispositif de covoiturage «Klaxit» déployé auprès de l'ensemble de la population.
7. 300 vélos à assistance électrique (VAE) en location à ce jour
8. Création de trois "Vélipark" (quartiers gare, 11 novembre et Ferrié) pour développer la multimodalité.
9. « Aide à l'achat de 200 € pour un vélo à assistance électrique (VAE) (jusqu'au 1^{er} juillet 2022).
10. Expérimentation de voies bus-vélos sur l'avenue de Chanzy et l'avenue de Paris.